

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DANS
LE NORD DE L'ONTARIO

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Une question supplémentaire au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Trouverait-il un moyen de charger le comité parlementaire des transports d'enquêter sur tous les aspects du service du Canadien National dans le Nord de l'Ontario, qui s'est affreusement détérioré?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suppose que le comité permanent des transports et des communications sera saisi, par exemple, des prévisions budgétaires ou du rapport annuel du Canadien National. Ce serait alors le moment idéal pour entreprendre cet examen.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une question supplémentaire au leader du gouvernement à la Chambre. Le comité sera-t-il autorisé à convoquer des témoins?

* * *

LA FAILLITE

L'ÉTUDE DU RAPPORT PAR LE COMITÉ

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Le 18 décembre, il a déposé un rapport sur la faillite et laissé entendre qu'il demanderait au public de lui faire parvenir ses observations. A ce moment, j'ai proposé qu'il vaudrait peut-être mieux référer le rapport au comité compétent en lui demandant de faire rapport. Le ministre a-t-il décidé quelle voie il va suivre et saurons-nous bientôt avec précision ce qu'il adviendra du rapport sur la faillite?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué, je serais porté naturellement comme le montre le discours du trône, à procéder à l'élaboration d'un bill traduisant une politique publique qui serait ensuite soumise à l'examen attentif du comité. Dans ce que j'ai vu et entendu à ce sujet, peu de choses me portent à croire que ce serait un mauvais procédé et je continue d'y songer.

L'hon. M. Lambert: J'ai une question supplémentaire. Le ministre a-t-il demandé au public de dire ce qu'il pensait de ce rapport sur la faillite et, dans l'affirmative, quand et où?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, il faudrait que je vérifie ce qui a été consigné au hansard mais je crois avoir mentionné que je m'attendais à recevoir les vues du public. Dans une déclaration de presse, je l'y ai, de fait, encouragé ainsi que ceux à qui il aurait semblé intéressant d'y répondre et de faire des observations à ce propos. Un certain nombre de commentaires me sont déjà parvenus, et je sais que beaucoup de personnes, d'organisations et de groupements ont fait savoir à mes services ou à mes collaborateurs qu'ils se proposaient de prendre position sur le rapport.

LE RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTUDE—LA PROLONGATION
DU DÉLAI-LIMITE CONCERNANT LES OBSERVATIONS
DU PUBLIC AU MINISTRE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Étant donné que le ministre a demandé au public de faire des observations, mais qu'il fait obstacle à celles-ci en spécifiant qu'elles doivent être en sa possession d'ici au 31 janvier, et que cette disposition n'est pas sans susciter des appréhensions, s'est-il décidé, entre-temps, à proroger ce délai afin de donner à l'ensemble du pays la possibilité de prendre pleinement position?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé que l'on m'envoie les observations ou les commentaires le plus rapidement possible parce que j'aimerais que le projet de loi en question puisse être rédigé ou élaboré d'ici à la fin de janvier. Bien sûr, et comme nous vivons dans un régime démocratique, j'accepterai à tout moment les observations et les commentaires qui me seront communiqués.

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, comme il a fallu quatre ans pour élaborer cet excellent rapport, je me demande si le ministre ne pourrait pas accélérer la rédaction du bill afin que nous puissions l'étudier.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, en l'absence de l'honorable secrétaire d'État, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

Peut-il dire si tout le mécanisme d'Information Canada sera mis en marche et prêt à fonctionner avant les prochaines élections fédérales?

M. l'Orateur: Cette question pourrait être inscrite au Feuilleton.

* * *

LES TRANSPORTS

NORMES DE SÉCURITÉ POUR LES MOTONEIGES—
CONSULTATION AVEC LES PROVINCES

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné le nombre d'accidents mortels qu'a entraînés cet hiver l'utilisation des motoneiges et la multiplicité des modèles, le ministre peut-il dire à la Chambre si ses services travaillent maintenant à établir des normes minimales de sécurité pour la fabrication de ces motoneiges afin d'assurer aux Canadiens un divertissement d'hiver sans risques.